

COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

Bienvenue à tous les parents, que vous soyez déjà des habitués ou des nouveaux, dont un enfant fréquente le service de garde de l'école de l'Accueil.

L'Info-parents du *service de garde* est l'un des moyens de communication que nous utilisons **mensuellement** pour communiquer avec vous. Le premier Info-parents vous est transmis en version papier mais les prochains seront transmis en **version électronique** de façon à pouvoir y intégrer des liens et/ou des formulaires électroniques faciles à compléter sans aucune impression papier de votre part.

Il est **très important de lire nos Info-parents** afin d'être au courant de tous les changements et des nouveautés qui pourraient survenir au service de garde durant l'année scolaire.

INSCRIPTIONS AUX JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

LISTE DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES ET PRÉINSCRIPTION DE DÉBUT D'ANNÉE

Vous trouverez dans cet envoi un tableau avec la liste de **toutes les journées pédagogiques en 2018-2019**. Le tableau comprend notamment les différentes activités prévues ainsi que les coûts à prévoir. Vous remarquerez que pour la plupart des journées pédagogiques, un **choix d'activités sera offert**.

Ce tableau comprend également de petites cases (dans la **dernière colonne**) servant à procéder à la **préinscription** de votre enfant. Nous vous demandons de **cocher dans la liste de votre enfant toutes les cases** des journées pédagogiques **selon vos besoins estimés** à ce moment-ci. Ce formulaire sera conservé précieusement au service de garde, car votre signature servira d'autorisation légale lorsque vous procéderez officiellement à l'inscription. Notez bien qu'aucun frais ne vous sera facturé suite à la préinscription pour les journées pédagogiques, ceux-ci ne seront facturés que lors de l'inscription officielle.

INSCRIPTION OFFICIELLE

Vous trouverez ci-joint le formulaire d'inscription officielle pour la **journée pédagogique du 17 septembre**. Veuillez en prendre connaissance et nous retourner le coupon-réponse pour le 7 septembre 2018.

Pour chacune des journées pédagogiques suivantes (**à compter de la journée pédagogique 1^{er} octobre**), **l'inscription officielle** se fera de façon **électronique** comme nous le faisons l'an passé. Vous recevrez simplement **par courriel** la description complète de chacune des activités prévues ainsi qu'**un lien** vers un formulaire d'inscription électronique. Nous demandons votre collaboration pour répondre au sondage **dans les délais prévus**. Ainsi, vous serez assurés que votre enfant aura sa place pour participer à cette journée.

Nous demandons toujours aux parents d'inscrire l'heure de départ pour la maison sur l'inscription (pour les enfants qui quittent à pied), car **les enfants ne pourront pas téléphoner au retour de l'activité**.

FACTURATION ET PAIEMENTS

FACTURATION

Votre facturation est faite à partir de votre réservation de base **sur votre contrat d'inscription**. Il est donc important de vous assurer que le tout est conforme à vos besoins.

Pour les enfants inscrits de façon **régulière**, la déclaration de clientèle et l'**octroi des subventions pour les enfants à lieu dans la semaine du 24 septembre**, il est donc primordial que votre enfant fréquente le service de garde au minimum **trois jours par semaine pour un minimum de deux périodes par jour**, pour que vous puissiez bénéficier de la tarification à **8.20 \$ / jour**. Si cela n'est pas respecté, nous devons activer la tarification **sporadique**.

Important : Pour tous les parents qui ont une adresse courriel dans le dossier de l'enfant, vos états de compte sont envoyés automatiquement à cette adresse. Si vous constatez des erreurs sur votre facturation ou que vous désirez ajouter, modifier ou enlever une adresse courriel, veuillez communiquer avec la technicienne-responsable.

PAIEMENTS

Vous pouvez effectuer vos **paiements directement par internet** avec la plupart des institutions financières.

Si vous préférez effectuer des **paiements par chèque**, veuillez le faire à l'**ordre de l'école de l'Accueil**. Vous devrez envoyer votre chèque dans une enveloppe bien identifiée que votre enfant pourra déposer en classe dans la pochette de communication avec le service de garde ou le déposer, sous enveloppe bien identifiée, dans la boîte aux lettres, à l'entrée du service de garde.

Pour les paiements **en argent comptant** (le moins possible svp) nous demandons le montant exact, car nous ne conservons aucun argent comptant à l'école pour vous redonner la monnaie. Veuillez également exiger un reçu, car nous ne sommes pas responsables de la perte d'argent comptant.

BOÎTE À LUNCH

Il est très important de bien identifier les boîtes à lunch (sur le dessus et non à l'intérieur) ainsi que les plats des repas à chauffer des enfants. Il ne faudra pas être surpris si vous constatez que nous avons inscrit le nom de votre enfant sur le dessus de la boîte à lunch. Ceci est pour éviter que l'enfant cherche sa boîte à lunch lors des repas. Nous vous demandons pour les repas à faire chauffer qu'ils soient dans un plat en plastique, les plats en verre sont très difficiles à manipuler et peuvent occasionner des brûlures importantes.

PASSEPORT

Nous reconduisons le même outil de gestion des comportements cette année pour l'école et le service de garde, soit le **Passeport**. Vous pourrez donc avoir facilement un suivi du comportement de votre enfant.

MÉMOS DES PARENTS ENVOYÉS AU SERVICE DE GARDE

Lorsque vous envoyez une note au service de garde concernant votre enfant, nous vous demandons de bien identifier le nom de l'enfant (**PRÉNOM ET NOM DE FAMILLE**) et d'y inscrire la date afin d'éviter des erreurs. Plusieurs parents inscrivent seulement le prénom de l'enfant lorsqu'ils nous font parvenir une note.

PUCES MAGNÉTIQUES

Nous utiliserons les puces magnétiques pour les enfants inscrits au service de garde en fin de journée seulement. Vous pourrez débarrer la porte du Service de garde lorsque vous venez chercher votre enfant le soir. Un montant de 3 \$ sera ajouté à votre facturation pour la puce.

Cette puce est active de 6 h 45 à 8 h 15 et de 15 h 15 à 18 h.

La puce vous appartient et sera bonne pour tout le passage de votre enfant au service de garde de notre école. Il est **strictement défendu** de laisser la puce aux enfants. Elle vous sera remise dans les prochaines semaines par le biais de l'éducatrice à la réception. Pour les demandes de puces supplémentaires, vous devrez en faire la demande au service de garde. Elles vous seront remises par l'éducatrice à la porte le soir.

DEVOIRS ET LEÇONS

À compter du 10 septembre, dès 16 h 30, une période calme sera obligatoire pour tous du lundi au mercredi pour permettre aux enfants de s'avancer dans leurs devoirs et leçons. Aucune aide n'est offerte.

STATIONNEMENT

Nous avisons tous les parents qu'il est **strictement interdit** d'empiéter sur le terrain asphalté, en face de la porte du service de garde et de la cour d'école, avec votre automobile. Lorsque vous venez reconduire ou chercher votre enfant, vous devez vous stationner dans la rue, le long du trottoir. C'est une question de sécurité. Également, n'oubliez pas que le stationnement de l'école est réservé (de 6 h 45 à 18 h) aux employés de la commission scolaire qui paient leur permis de stationnement. Cette année la firme INDIGO procédera au scan des plaques régulièrement et imposera des billets d'infractions aux contrevenants.

RÉCUPÉRATION DE PAPIER

Si vous avez du papier déjà utilisé d'un côté, nous vous demandons, au lieu de le jeter, de nous l'apporter. Il servira efficacement aux enfants du service de garde.

Page du service de garde sur le site web de l'école

Nous vous invitons à visiter notre page sur le site web de l'école <https://cscapitale-ecole-delaccueil.ca/> pour obtenir toutes les informations à jour, tous les documents envoyés par courriel par la direction y sont déposés.

Audrey Garneau, technicienne-responsable du service de garde.